

SITUATION ANNUELLE DE FCPR IKDAM I ARRETEE AU 31/12/2011**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**

- 1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier et en application des dispositions du code des organismes de placement, nous avons examiné les états financiers du fonds commun de placement fonds d'amorçage IKDAM I FCP" pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du gestionnaire. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

- 2- Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admise en la matière. Il a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables appliqués et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'obtenir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

- 3- Les états financiers ci-joints arrêtés au 31 décembre 2011 font apparaître un total du bilan de 781 215 dinars, un actif net de 730 354 dinars et une perte d'exploitation de 30 834 dinars.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions du fonds, telle que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

- 4- A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du "Fonds d'Amorçage IKDAM I FCP" ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2011 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

VERIFICATIONS & INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 5- Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures ayant une incidence sur les états financiers et sur notre opinion.
- 6- Conformément aux dispositions de l'article 20 du code des Organisme de Placement Collectif, nous avons examiné les informations données dans le rapport sur la gestion du fonds, mis à la disposition des porteurs de parts. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

AUTRES INFORMATIONS

- 7- Structure de l'actif

Le fonds IKDAM I a été constitué en 2007, il est entré en activité au cours du premier semestre. L'article premier du décret n°2005-2603 stipule que les actifs du fonds d'amorçage doivent être constitués au moins de 50% de participation au capital d'entreprises innovantes telle que précisées par la loi n° 2005-58. L'article 3 du même décret fixe un délai de quatre ans pour réaliser cette proportion de 50% des actifs.

En 2011, ce seuil a atteint (95,14%) sous forme :

- actions : 57,06%
- obligations : 33,98%
- compte courants : 4,10%

- 8- Avertissements

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs sur les risques spécifiques qui s'attachent au fonds d'amorçage.

- Le conseil du marché financier attire l'attention des souscripteurs du fonds d'amorçage sur le fait que la valeur liquidative peut ne pas refléter dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en porte feuille sur la durée de vie du fonds et ne pas tenir compte de l'évolution possible de leur valeur.

les notes jointes aux états de synthèse font partie intégrante des états financiers

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

HAMMI Lotfi

**IKDAM 1
BILAN AU 31 DECEMBRE 2011
(En Dinars Tunisiens)**

	<u>NOTES</u>	31/12/2011	31/12/2010
<u>ACTIF</u>			
Portefeuille-titres	AC1	739 943,620	769 287,290
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	AC1a	461 693,620	386 037,290
Obligations et valeurs assimilées		248 250,000	233 250,000
Autres valeurs		30 000,000	150 000,000
Placements monétaires et disponibilités	AC2	11 330,351	102 540,077
Placements monétaires		0,000	0,000
Disponibilités	AC2b	11 330,351	102 540,077
Créances d'exploitation	AC3	29 940,975	18 751,272
Autres actifs			
TOTAL ACTIF		781 214,946	890 578,639
<u>PASSIF</u>			
	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Opérateurs créditeurs	PA1	39 455,737	43 486,407
Autres créditeurs divers	PA2	11404,950	11 559,962
TOTAL PASSIF		50 860,687	55 046,369
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	CP1	730 354,259	835 532,270
Somme distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0,000	0,000
Sommes distribuables de l'exercice		0,000	0,000
ACTIF NET		781 214,946	835 532,270
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		781 214,946	890 578,639

IKDAM 1
ETAT DE RESULTAT AU 31/12/2011
(En Dinars Tunisiens)

	NOTES	31/12/2011	31/12/2010
Revenus d'un portefeuille-titres		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
a-Dividendes		0,000	0,000
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		0,000	0,000
c-Revenus des autres valeurs		0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	PR1	<u>12 713,244</u>	<u>26 692,415</u>
		-----	-----
<u>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</u>		<u>12 713,244</u>	<u>26 692,415</u>
		=====	=====
Charges de gestion des placements	CH1	(37 389,101)	(42 773,935)
		-----	-----
<u>REVENU NET DES PLACEMENTS</u>		<u>-24 675,857</u>	<u>-16 081,520</u>
		=====	=====
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	CH2	(6 158,484)	(6 098,153)
		-----	-----
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>-30 834,341</u>	<u>-22 179,673</u>
		=====	=====
Régularisation du résultat d'exploitation		0,000	0,000
SOMME DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE			
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		0,000	0,000
Variation plus au moins values potentielles/titres	CP1	-74 343,670	-43 985,888
Plus au moins values/cessions de titres		0,000	4 906,248
Frais de négociation		0,000	-421,069
RESULTAT NET DE A PERIODE		-105 178,011	-61 680,382

IKDAM 1
VARIATION DE L'ACTIF AU 31 DECEMBRE 2011
(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2011	31/12/2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	-105 178,011	-61 680,382
a- Résultat d'exploitation	-30 834,341	-22 179,673
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-74 343,670	-43 985,888
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	4 906,248
d- Frais de négociation	0,000	-421,069
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		
TRANSACTION SUR LE CAPITAL		
a- souscriptions		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
b- Rachats		
Capital		
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		
Droits d'entrée		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-105 178,011	-61 680,382
Actif Net		
a- En début d'exercice	835 532,270	897 212,652
b- En fin d'exercice	730 354,259	835 532,270
Nombre d'actions (ou de parts)		
a- En début d'exercice	10 000,000	10 000,000
b- En fin d'exercice	10 000,000	10 000,000
VALEUR LIQUIDATIVE	73,035	83,553
TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	-12,58%	-6,87%

Fonds d'amorçage IKDAM 1
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2011

1- Présentation du fonds d'amorçage IKDAM 1

Le fonds d'amorçage IKDAM 1, régi par la loi n°2005-58 du 18 Juillet 2005, est constitué à l'initiative de la société IKDAM GESTION au mois d'Avril 2007, entre les quatre SICAR :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Chacune de ces sociétés, détient 25% des parts d'une valeur nominale de 100 Dinars chacune.

Le montant total souscrit à la constitution s'élève à 1 000 000 Dinars. (Soit 10 000 parts X 100 DT)

Le gestionnaire du fonds est la société IKDAM GESTION. Le dépositaire du fonds est la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises.

IKDAM I a obtenu l'agrément du Conseil du marché financier en date du 31 Juillet 2006 sous le n°31/2006.

2- Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31/12/2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM. Les états financiers d'IKDAM I comprennent :

- le bilan ;
- l'état de résultat ;
- l'état de variation de l'actif net ;
- les notes aux états financiers.

3- Présentation du système comptable

La comptabilité d'IKDAM I est tenue au moyen informatique permettant notamment la préparation des documents suivants :

- journaux des écritures comptables ;
- Grand-livre des comptes ;
- Balance générale ;
- Etats financiers.

4- Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4-1 Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

4-2 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Cependant, ils apparaissent comme composante du résultat net de l'exercice sous la rubrique « Frais de négociation ».

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur boursière de fin d'exercice pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente.

4-4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, soit le cours moyen pondéré à la date du 31 Décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les dividendes sont pris en compte dans le résultat à la date du détachement du coupon.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les intérêts sur les placements en obligation et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

4-5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

5- Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat
AC1- PORTEFEUILLE - TITRES

AC1a- ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES : 739 943,620 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	Moins valeur latente	% Actif net
Action, Valeurs assimilées et droits rattachés	77 540	605 580,000	461 693,620	143 886,380	
<u>Actions admises à la cote</u>					
	26 182	92 000,000	44 771,220	-47 228,780	
Actions société TUNIS AIR *	26 182	92 000,000	44 771,220	-47 228,780	
<u>Actions non admises à la cote</u>	51 358	513 580,000	416 922,400	-96 657,600	57,06%
♦Actions					
Actions société MICROPIXEL	11 760	117 600,000	114 005,445	-3 594,555	15,60%
POWER MIN	4 700	47 000,000	36 251,675	-10 748,325	4,96%
NTMIDIA SA	5 500	55 000,000	36 385,280	-18 614,720	4,98%
MEZRI TERMO	6195	61 950,000	-	-61 950,000	0%
F.B.L	14 588	145 880,000	145 880,000	-	19,97%
G P G	8 190	81 900,000	81 900,000	-	11,21%
Redece Energy	175	1 750,000	-	-1 750,000	0%
ECT	250	2 500,000	2 500,000	-	0,34%
Obligations et Valeurs assimilées					
<u>Obligations non admises à la cote</u>	24 825	248 250,000	248 250,000	-	33,98%
♦Obligations :					
ECT	11 500	115 000,000	115 000,000		15,74%
Redece Energy	13 325	133 250,000	133 250,000		18,24%
<u>Autres valeurs : compte courants</u>					
		30 000,000	30 000,000	-	4,10%
ECT		30 000,000	30 000,000		4,10%
TOTAL		883 830,000	739 943,620	-143 886,380	95,14%

- 1- Les moins-values constatées sur les actions de la société POWER MIN, de la société NTMIDIA SA, de la société MICROPIXEL et celles de la société REDUCE ENERGY proviennent de l'évaluation effectuée au 31/12/2010.
- 2- Les actions de la société NTMIDIA n'ont pas fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2011.
- 3- Les comptes courants associés et les obligations convertibles en actions n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la date du 31/12/2011. Il est à noter qu'aucun recouvrement n'a été réalisé sur les intérêts et créances exigibles en 2011.

AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES : 11 330,351 DT

AC2b- DISPONIBILITES :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
B.F.P.M.E	2 695,472	5 743,996	-3 048,524
COMPTE DE PLACEMENT (BIAT B5681605)	9 000,000	29 000,000	-20 000,000
COMPTE DE PLACEMENT N2 (BIAT B5681613)	0,000	68 000,000	-68 000,000
FINACOR LIQUIDITE	-365,121	-203,919	-161,202
	11 330,351	102 540,077	-91 209,726

AC3- CREANCES D'EXPLOITATION : 29 940,975 DT

Le solde de cette rubrique représente les intérêts à recevoir et s'analyse comme suit:

*Intérêts des dépôts à terme :						
Désignation	Montant principal	DATE		Nbres .jours	Taux	Montant d'intérêt à recevoir
		DU	AU			
Dépôts à terme BIAT B5681605	9 000,000	01/01/2011	31/12/2011	365	4,616%*0,8	336,600
Total						336,600

INTERETS SUR OBLIGATIONS ET CCA AU PROFIT DES PROMOTEURS**TABLEAUX DES OBLIGATIONS ET CCA EMIS AU PROFIT DES PROMOTEURS**

PROMOTEUR	NATURE	MONTANT	DATE DE JUISSANCE	TAUX D'INTERET	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
ECT	OCA	100 000	01/06/2010	6%*0.8	7 601,096	2 801,092	4 800,004
REDUCE ENER	OCA	50 000	01/04/2010	6%*0.8	4 201,644	1 801,644	2 400,000
REDUCE ENER	OCA	83 250	01/10/2010	6%*0.8	4 992,263	996,263	3 996,000
ECT	OCA	15 000	02/02/2011	6%*0.8	654,904	0,000	654,904
F.B.L	CCA	50 000	01/06/2009	8%*0.8	4 107,398	5 067,397	-959,999
F.B.L	CCA	90 000	01/10/2009	8%*0.8	6 658,358	7 196,055	-537,697
GPG	CCA	10 000	01/12/2010	8%*0.8	0,000	52,603	-52,603
ECT	CCA	30 000	11/04/2011	8%*0.8	1 388,712	0,000	1 388,712
					29 604,375	17 915,054	11 689,321

PA1- OPERATEURS CREDITEURS : 39 455,737 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
IKDAM GESTION	36 237,186	41 456,032	-5 218,846
DEPOSITAIRE (B.F.P.M.E)	2 469,074	1 317,459	1 151,615
CMF	749,477	712,916	36,561
	39 455,737	43 486,407	-4 030,670

PA2- AUTRES CREDITEURS : 11 404,950 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

En Dinars Tunisiens

	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
Etat Retenue à la source	6 217,950	6 479,962	-262,012
Créditeurs factures non parvenues	5 187,000	5 080,000	107,000
	11 404,950	11 559,962	-155,012

CP1- CAPITAL: 730 354,259 DT

Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

<i>En Dinars Tunisiens</i>			
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
Capital social	1000 000,000	1 000 000,000	0,000
Résultats Reportés	-97 052,865	-74 873,192	-22 179,673
Résultat d'exploitation	-30 834,341	-22 179,673	-8 654,668
Frais de Négociation	-1 660,753	-1 660,753	0,000
Moins-value de réévaluation sur actions cotées	-47 228,780	-39 112,360	-8 116,420
Plus-value réalisées sur actions cotées	3 788,598	3 788,598	0,000
Moins-value sur actions non cotées	-96 657,600	-30 430,350	-66 227,250
	730 354,259	835 532,270	-105 178,011

Le capital souscrit, à la constitution, est composé de 10 000 parts de 100 Dinars chacune souscrites à égalité par les quatre sociétés :

- la SODINO ;
- la SODIS ;
- la FRDCM ;
- la SIDCO.

Aucun mouvement sur le capital n'est enregistré au cours de l'exercice.

PR1- REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES : 12 713,244 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

<u>En Dinars Tunisiens</u>			
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
Intérêts sur comptes des dépôts et des obligations et CCA	12 713,244	26 692,415	-13 979,171
	12 713,244	26 692,415	-13 979,171

CH1- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS : 37 389,101 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
Rémunération du gestionnaire	36 237,486	41 456,032	-5 218,546
Rémunération du dépositaire	1 151,615	1 317,459	-165,844
Différence rémunération gestionnaire	0,000	0,444	-0,444
	37 389,101	42 773,935	-5 384,834

CH2- AUTRES CHARGES : 6 158,484 DT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit:

<u>En Dinars Tunisiens</u>			
	31/12/2011	31/12/2010	VARIATION
Services bancaires et assimilés	300,607	261,837	38,770
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5849,580	5829,500	20,080
Redevance du Conseil du Marché Financier	8,297	6,816	1,481
	6 158,484	6 098,153	60,331

ANNEXE I**Rémunération**

Actif net:				730 354,259
Réintégration Rémunérations:				
➤ IKDAM GESTION				36 237,486
➤ BFPME				1 151,615
Actif net avant rémunération	(A)	=		767 743,360
Rémunération : IKDAM GESTION				
Montant hors-taxe :	767 743,360 X 4%	=		30 709,734
TVA :	30 709,734 X 0,18	=		5 527,752
	Total TTC	=		36 237,486
Rémunération BFPME				
	767 743,360 X 0,15% TTC	=		1 151,615
ACTIF NET	A-(B+C)		767 743,360-(36 237,486+1 151,615)	730 354,259